



Sites Natura 2000
« Mont Ventoux » FR9301580
« Gorges de la Nesque » FR9302003

Bilan d'animation 2016



Janvier 2017



Table des matières

1	Préambule	3
1.1	<i>Les DOCOBs et les sites Natura 2000</i>	3
1.2	<i>Les animations</i>	3
1.3	<i>Rappel des enjeux et objectifs des DOCOBs</i>	3
1.4	<i>Missions de la structure animatrice</i>	9
1	Bilan d'animation pour l'année 2016 – Mont Ventoux	10
2.1	<i>Gestion des habitats et espèces</i>	10
2.2	<i>Evaluation des incidences des projets</i>	13
2.3	<i>Suivis scientifiques et techniques</i>	14
2.4	<i>Information, communication et sensibilisation</i>	16
2.5	<i>Opération « Nettoyons le Ventoux »</i>	17
2.6	<i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité</i>	17
2.7	<i>Gestion administrative et financière, et animation du site</i>	18
3	Bilan d'animation pour l'année 2016 – Gorges de la Nesque	19
3.1	<i>Gestion des habitats et des espèces</i>	19
3.2	<i>Évaluation des incidences des projets</i>	20
3.3	<i>Suivis scientifiques et techniques</i>	21
3.4	<i>Information, communication et sensibilisation</i>	22
3.5	<i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site et à proximité</i>	23
3.6	<i>Gestion administrative et financière, et animation du site</i>	24
3.7	<i>Frais annexes</i>	24
4	Synthèse du temps passé – Année 2016	25

1 Préambule

1.1 Les DOCOBs et les sites Natura 2000

Site Natura 2000	Mont-Ventoux
Code FSD	FR9301580
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	Septembre 2000
Animateur (2012-2014)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux
Surface	3140 ha

Site Natura 2000 Gorges de la Nesque	Gorges de la Nesque
Code FSD	FR9302003
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	17 février 2011
Animateur (2011-2015)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux
Surface	1 233 ha

1.2 Les animations

Président de COPIL Mont Ventoux	Luc REYNARD	
Structure animatrice depuis 2011	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux	
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50%	
Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission	Gorges de la Nesque FR9302003	
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	Chargé de mission	100 jours/an
Période d'animation	1 janvier 2015 au 31 décembre 2017	

Président de COPIL Gorges de la Nesque	Alain GABERT	
Structure animatrice depuis 2011	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux	
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50%	
Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission	Mont Ventoux FR9301580	
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	Chargé de mission	100 jours/an
Période d'animation	01 avril 2014 – 31 mars 2017	

1.3 Rappel des enjeux et objectifs des DOCOBs

- Mont Ventoux

Sur un total de 15 habitats d'intérêt communautaire, deux sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats forestiers	9150	Hêtraie et hêtraie-sapinière xérothermophile	637.87
	9330*	Forêt de chênes verts supra-méditerranéenne	99.82
	9340	Forêts montagnardes et subalpines à Pin à crochets sur calcaire	27.26
Habitats	6110*	Pelouse calcaire karstique ou rupicole*	17.75

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
rocheux	8120	Eboulis sommitaux	147.21
	8130	Eboulis ouest méditerranéens et thermophiles	192.76
	8210	Falaises (groupement rupestre du Potentillon caulescentis)	33.08 (en plan)
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	2 inventoriées
Habitats de pelouses	6170	Pelouse calcicole subalpine à Elyno-Sesleriatea	35.72
	6210	Pelouse mésophile à Brome érigé	27.07
	6210	Pelouse du Xérobromium erecti	212.01
Habitats arbustifs	4060	Lande à Genévrier nain et hémisphérique	97.60
	4090	Lande hérisson à Genêt de Villars	25.55
	5110	Fourrés préforestiers d'affinités médio-européennes	33.57
	5214	Matorral à Genévrier commun et Genévrier de Phénicie	4.2

Initialement, le Formulaire Standard de Données du site faisait état de 28 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire sur le site. Néanmoins, les résultats des récents inventaires, réalisés notamment sur les populations chiroptérologiques du site en font apparaître de nouvelles. Ainsi, ce sont au moins 39 de ces espèces protégées qui évoluent au sein du périmètre du site aujourd'hui :

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Mammifères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN, DH2 et 4
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN, DH2 et 4
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	PN, DH2 et 4
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	PN, DH2 et 4
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN, DH2 et 4
	Murin de Bechtein	<i>Myotis bechsteini</i>	PN, DH2 et 4
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	PN, DH2 et 4
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	PN, DH2 et 4
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	PN, DH4
	Murin à moustache	<i>Myotis mystacinus</i>	PN, DH4
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	PN, DH4
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	PN, DH4
	Sérotine bicolore	<i>Vespertilio murinus</i>	PN, DH4
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN, DH4
	Pipistrelle soprane	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN, DH4
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN, DH4
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	PN, DH4
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	PN, DH4
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	PN, DH4
	Oreillard montagnard	<i>Plecotus macrobullaris</i>	PN, DH4
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	PN, DH4
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	PN, DH4
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	PN, DH4

PN = Protection Nationale
DH2 = Annexe 2 de la Directive Habitat
DH4 = Annexe 4 de la Directive Habitat

■ : Nouvelles espèces

	Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>	PN, DH4
Flore	Ancolie de Bertoloni	<i>Aquilegia bertolonii</i>	PN, DH2 et 4
	Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>	PN, DH5
Invertébrés	Apollon	<i>Parnassius</i>	PN, DH4
	Azurée du Serpolet	<i>Maculinea arion</i>	PN, DH4
	Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>	PN, DH4
	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	PN, DH2 et 4
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2 et 4
Reptiles et batraciens	Vipère d'Orsini	<i>Vipera ursinii</i>	PN, DH2 et 4
	Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i>	PN, DH4
	Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>	PN, DH4
	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	PN, DH4
	Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	PN, DH4
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	PN, DH4
	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	PN, DH4

Dans le tableau précédent, il n'est fait mention que des espèces inscrites aux annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore. Néanmoins, la situation géographique, climatique, édaphique ou encore le gradient altitudinal du Mont-Ventoux concourent à une richesse spécifique exceptionnelle, peu importe le compartiment de la biodiversité étudiée. Bien que toutes ces espèces ne puissent être citées ici, elles font également l'objet de considérations lors des différentes actions du SMAEMV.

Pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB, de nombreuses actions ont été identifiées :

Codes action	Libellé
Gestion forestière et activités cynégétiques (GF)	
S[GF]-1	Suivis des effectifs des grands ongulés dans le cadre du maintien de l'équilibre forêt/gibier
S[GF]-2	Suivi de l'habitat "hêtraie et hêtraie-sapinière"
I[GF]-1	Reconduction de la Réserve domaniale de chasse
I[GF]-2 ; II[GF]-1 IV[GF]-1	Coupes forestières programmées accompagnées de clauses techniques spécifiques Natura 2000
III[GF]-1	Suivi de la forêt naturelle de Pin à crochets du Mont Ventoux
Sauvegarde des milieux ouverts (MO)	
S[MO]-1	Suivi scientifique de l'évolution qualitative de la végétation des milieux ouverts
S[MO]-2	Suivi pratique de l'impact du pastoralisme sur les milieux ouverts
II[MO,SE]-1	Réouverture et entretien des pelouses de la Bergerie de l'Avocat
III[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Genêt de Villars sur la Tête des Mines
III[MO,SE]-2	Travaux de débroussaillage sur la Plaine de Choix
III[MO]-3	Sauvegarde des éboulis sommitaux et des pelouses des crêtes centrales
III[MO]-4	Coupes fines de Pin à crochets dans les éboulis sommitaux
III[MO]-5	Etude de la dynamique de colonisation des milieux ouverts par les espèces ligneuses en versant sud
III[MO]-6	Aménagement du parking du Radar de l'aviation civile
IV[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Brome érigé

Sauvegarde des milieux ouverts (MO)	
S[MO]-1	Suivi scientifique de l'évolution qualitative de la végétation des milieux ouverts
S[MO]-2	Suivi pratique de l'impact du pastoralisme sur les milieux ouverts
II[MO,SE]-1	Réouverture et entretien des pelouses de la Bergerie de l'Avocat
III[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Genêt de Villars sur la Tête des Mines
III[MO,SE]-2	Travaux de débroussaillage sur la Plaine de Choix
III[MO]-3	Sauvegarde des éboulis sommitaux et des pelouses des crêtes centrales
III[MO]-4	Coupes fines de Pin à crochets dans les éboulis sommitaux
III[MO]-5	Etude de la dynamique de colonisation des milieux ouverts par les espèces ligneuses en versant sud
III[MO]-6	Aménagement du parking du Radar de l'aviation civile
IV[MO]-1	Sauvegarde des pelouses à Brome érigé
Sauvegarde des espèces (SE)	
S[SE]-1	Création de zones boisées conservées en vieillissement
S[SE]-2	Adaptation des points d'eau créés ou rénovés aux besoins des chauves souris
S[SE]-3	Etudes et suivis des chauves-souris au sein du site Natura 2000
S[SE]-4	Inventaire et suivi concernant les reptiles et les amphibiens
S[SE]-5	Suivis de la flore remarquable
S[SE]-6	Suivis des populations des deux papillons Appolon et Alexanor
I[SE]-1	Création d'une Réserve Biologique Domaniale
I[SE]-2	Recherche du Taupin violacé
I[SE]-3	Gestion concertée de l'activité spéléologique
HS[SE]-1	Campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de chalets sur le traitement des boiseries
II[SE]-2	Préservation de la Vipère d'Orsini en périphérie immédiate du site Natura 2000
III[SE]-1	Suivi de la Vipère d'Orsini sur la Plaine de Choix
Accueil du public et communication (AP)	
I[AP]-1	Projet de réhabilitation du sommet du Mont Ventoux
I[AP]-2	Aménagement des abords du Trou soufflant
S[AP]-1	Mise en conformité des documents de gestion du territoire en cours d'applications
S[AP]-2	Entretien des équipements de protection du site et de sensibilisation du public
S[AP]-3	Suivis de la fréquentation du site Natura 2000
S[AP]-4	Gestion de l'activité touristique dans le site Natura 2000
S[AP]-5	Enlèvement des épaves et autres débris volumineux
S[AP]-6	Sensibilisation, information du public et surveillance renforcée sur le site
S[AP]-7	Information et références à Natura 2000 dans les plaquettes et Topo-guides de présentation du Mont Ventoux
S[AP]-8	Programme de communication envers le grand public sur le site Natura 2000
S[AP]-9	Cellule observatoire des publications éditées sur le site
Animation du Document d'Objectifs du site	
S1	Animation et mise en œuvre de la politique Natura 2000 du site
S2	Suivi photographique des habitats

- Gorges de la Nesque

Sur un total de 16 habitats d'intérêt communautaire, 4 habitats sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats rocheux	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	96 ha
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	NA
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	NA
Habitats forestiers	9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion*	24 ha et 12 ha dégradés
	9340	Yeuseraies mésoméditerranéennes et ibériques nord-occidentales	380 ha
	9340	Yeuseraies à Genévrier de Phénicie	78 ha
	9340	Yeuseraies à Buis	1.21 ha
	9340	Matorral calciphile à Quercus ilex, Quercus coccifera	52 ha
Habitats sclérophylles	5110	Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	17 ha
	5210	Matorrals arborescents à Genévrier de Phénicie	4343.5 ha
	5210	Matorrals arborescents à Genévrier oxycèdre et Genévrier commun	52 ha
Habitats aquatiques	3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	19 km
Habitats du complexe riverain	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	910m et 3 km dégradés
	91E-1*	Saulaie blanche médio-européenne*	1500 m
	3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>	3000 m
	6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires à Roseaux et Baldingère (<i>Convolvulalia sepium</i>)	380m
Pelouses calcicoles sèches	6210	Pelouses sèches du Xérobromion	1 ha
	6220*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea*	1,55 ha
	6210/6220	Pelouses à Aphyllantes	30 ha
	6210/6220	Steppe supra-méditerranéenne à stipes	7 ha

Au total, 15 espèces de faune d'intérêt communautaire sont présentes sur le site. À noter également la présence exceptionnelle de la Nivéole de Fabre, *Acis fabrei*, endémique des gorges de la Nesque et très proche de la Nivéole de Nice, inscrite elle à la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Mammifères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Protégée en France DH2 et 4
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Protégée en France DH2 et 4
Flore	Nivéole de Fabre	<i>Acis fabrei</i>	PR, ne figure pas dans la DH
Invertébrés	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	PN, DH2
	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	PN, DH2 et 4
	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	PN, DH2 et 4
	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Espèce prioritaire DH2
	Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	PN, DH2 et 4
	Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	PN, DH2
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2 et 4

Pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB, 30 mesures ont été identifiées et priorisées :

Codes action		Niveau de priorité	Libellé
Gestion des habitats et des espèces (GHE)			
A. Garantir la conservation des habitats forestiers du fond des Gorges			
A1	GHE	1	Maintenir la non-intervention
A2	IS	1	Veille à l'adéquation entre les documents de gestion et les objectifs du DOCOB
A3	ES	2	Mettre en place un suivi des forêts de ravins
A4	GHE	3	Entretien de la mégaphorbiaie
B. Maintenir et restaurer les pelouses sèches d'intérêt communautaire			
B1	GHE	1	Etablir un plan global de gestion pastorale
B2	GHE	1	Restauration d'unités pastorales
B3	GHE	1	Gestion pastorale
B4	GHE	2	Aide aux équipements pastoraux
B5	ES	2	Suivre l'état de conservation des habitats de pelouses sèches
B6	GHE	3	Restauration et entretien de murets
C. Maintenir en bon état de conservation les forêts de Chêne vert et augmenter la superficie des chênaies âgées			
C1	GHE	1	Maintien de faciès âgés dans les forêts exploitables
C2	GHE/ES	1 / 3	Expérimentations liées à la gestion alternative au taillis simple/ Suivi du taillis vieillissant
C3	GHE	1	Création et entretien de clairières
C4	GHE	3	Création et restauration de points d'eau
C5	IS	2	Veille à l'adéquation entre les documents de gestion et les objectifs du DOCOB
C6	IS	2	Incitation des propriétaires forestiers privés à mettre en place des Plans Simples de Gestion ou autres documents de gestion

Codes action		Niveau de priorité	Libellé
D. Augmenter la capacité d'accueil du site pour les espèces de Chauves-souris			
D1	ES	2	Recherche et suivis des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit des chiroptères
D2	GHE	1	Conserver un réseau de gîtes pour les chiroptères
D3	IS	1	Sensibilisation des acteurs du territoire aux chauves-souris
E. Assurer la compatibilité des activités récréatives avec la conservation des habitats et des espèces			
E1	ES	2	Diagnostiquer les impacts éventuels des pratiques récréatives
E2	IS	1	Sensibiliser et concilier autour des usages présents en milieu naturel
E3	IS	2	Limitier la fréquentation des véhicules motorisés
Etudes et suivis scientifiques (ES)			
	ES	2	Amélioration des connaissances sur les espèces entomologiques d'intérêt communautaire
	ES	3	Amélioration des connaissances sur la répartition et le biotope de la Nivéole de Fabre
Information et sensibilisation (IS)			
	IS	1	Assurer la communication et la sensibilisation autour des enjeux de conservation du DOCOB
Animation de la mise en œuvre du Document d'objectifs (AMO)			
	AMO	1	Veille environnementale et concertation
	AMO	1	Planification des actions, animation du DOCOB
	AMO	1	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000
	AMO	1	Ajustement du périmètre du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque
	AMO	2	Ajustement du périmètre de l'Arrêté préfectoral de Protection de Biotope

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB en lien avec Natura 2000 s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation du site

1 *Bilan d'animation pour l'année 2016 – Mont Ventoux*

2.1 *Gestion des habitats et espèces*

- **Contrat : Adaptation des points d'eau pour les espèces patrimoniales du site, notamment les chauves-souris.**

Le tarissement estival d'un des rares points d'eau anciennement pérenne du Mont Ventoux est la preuve que cette ressource tend à se raréfier sur le massif. À l'inverse, il existe de nombreuses citernes (pastorales ou DFCI) dispatchées sur l'ensemble du site Natura 2000. Basé sur une fiche action du DOCOB, un important travail de préparation et plusieurs temps d'échanges avec l'ONF ont permis en 2016 d'envisager l'adaptation de ces équipements afin de garantir un meilleur accès à l'eau pour la faune sauvage.

Ce travail a permis de réaliser un inventaire des points d'eau, évaluer leur intérêt environnemental et la faisabilité technique et financière de chaque site. Ainsi, 4 sites ont été choisis et feront l'objet d'un travail plus approfondi : la citerne pastorale de la Tête des Mines, la fontaine de la Font d'Angiou, la Source du Contrat au Mont Serein et la citerne pastorale de la Fayet Puante.

Bien que le SMAEMV soit à l'origine du projet et structure animatrice du site Natura 2000, il ne sera pas en mesure de porter le contrat au regard de l'évolution des conditions de financements. Un contrat devrait être déposé lors d'un appel à projet Natura 2000 en 2017.

- **Contrat : Réfection des enclos de suivi**

Un contrat porté en 2002 par l'ONF a permis l'installation d'un ensemble d'enclos-exclos sur le Ventouret. Ce dispositif, complété par d'autres enclos forme désormais un réseau d'observation des milieux ouverts prairiaux sur le Ventoux. Celui-ci est pleinement intégré dans la démarche Alpes sentinelles et sera l'élément central d'un stage porté en 2017 par le SMAEMV, relatif à l'étude de l'évolution des milieux ouverts.

Néanmoins, ce dispositif ayant bientôt 15 ans, plusieurs enclos sont largement dégradés (neige, chutes de branches, dégradations d'origine humaine) et ne peuvent plus remplir pleinement leurs objectifs. Ainsi, le SMAEMV et l'ONF ont étudié la modalité de réparation des enclos en 2016 et souhaitent aujourd'hui réhabiliter certains d'entre eux à travers un nouveau contrat Natura 2000. Celui-ci devrait être déposé par l'ONF lors d'un appel à projet en 2017.



Image 1 : Enclos dégradé aux Herboux

- **Contrat : Rétablissement de milieux ouverts à la Jousserène**

Compte tenu de l'intérêt biologique des éboulis sommitaux du Mont Ventoux et de la nécessité de soutenir le pastoralisme par l'entretien des milieux naturels, l'ONF et le SMAEMV ont souhaité mettre en œuvre une opération de réouverture de milieu, au sud de l'observatoire, au lieu-dit « La Jousserène ». Pour cela, afin d'alléger les coûts du contrat et faciliter la diminution du recouvrement en genévriers, une intervention forestière en octobre 2016 a permis d'exporter une grande partie des arbres qui peuplaient la zone.



Image 2 : Coupe d'arbres en cours à la Jousserène

L'année 2017 devrait conduire à déposer un contrat Natura 2000 afin de réduire la proportion de genévriers sur environ 4 hectares. Différentes techniques sont à l'étude mais une réouverture par brûlage dirigé a déjà fait ses preuves dans un milieu similaire, à proximité de la Jousserène. La suite de l'opération consistera donc à étudier la faisabilité de l'opération et en définir les modalités techniques.

- **Stage : Inventaire des Rhopalocères et Zygènes : Enjeux de conservation pour le site Natura 2000 Mont Ventoux**

Les particularités climatiques du Mont-Ventoux rendent possible la coexistence de nombreuses espèces méditerranéennes et boréo-alpines. Alors que la richesse floristique est désormais bien connue, l'extraordinaire richesse biologique du massif contraste avec l'insuffisance de données sur les lépidoptères (seulement 4% des données de PACA proviennent du Vaucluse). Devant ce constat et sous l'impulsion du site Natura 2000, une actualisation des données couplée à une étude comparative des populations en présence (1970 – 2016) ont été réalisées, en utilisant le protocole développé par le MNHN : le Chronoventaire (Dupont P. 2014).



Image 3 : Parnassius apollo - Apollon

1037 données ont ainsi été récoltées, témoignant de la présence d'au moins 108 espèces (97 espèces de Rhopalocères et 11 espèces de zygènes) au sein du site Natura 2000. Parmi elles, 13 jouissent d'un statut particulier : 4 protégées par la législation Française et/ou Européenne, 9 classées comme remarquables dans l'Atlas des papillons de jour de PACA (OPIE/Proserpine, 2009) et 12 qualifiées de rares par la base de données sur les traits de vie du MNHN. À noter également qu'une nouvelle espèce de la Directive Habitats-Faune-Flore,

Maculinea arion, a été identifiée dans le site Natura 2000.

En comparant les résultats à ceux d'un inventaire de 1970, unique référence, on remarque une augmentation claire de la richesse spécifique sur 9 stations parmi les 11 étudiées. Il convient toutefois de nuancer ces résultats. Les espèces dites communes, ubiquistes et localisées sont en nette augmentation mais à l'inverse, les espèces rares sont clairement en régression. Ainsi, 7 de ces 11 stations voient leur richesse spécifique en espèces rares diminuer. Ces résultats sont d'autant plus inquiétants que l'inventaire de 1970 n'était pas aussi rigoureux que le Chronoventaire et que l'effort de prospection a surtout été fait sur les espèces rares (com. pers. de l'auteur de l'étude). Néanmoins, le fait de ne pas revoir certaines espèces n'est pas automatiquement synonyme de disparition. Il est admis dans la littérature scientifique que l'émergence des lépidoptères est liée de près aux conditions climatiques. Les températures froides du printemps sont peut-être les raisons de cette absence. Des recherches complémentaires pourraient donc d'être réalisées sur les œufs et les chenilles de ces espèces.

Au regard des résultats obtenus et des enjeux qui ont émergé sur certaines stations, des préconisations de gestion ont été indiquées. Celles-ci trouveront particulièrement leur place dans le cadre de la réactualisation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 du Mont Ventoux qui devrait intervenir en 2017-2018.

- **Stage : Accompagnement des organisateurs d'événements sportifs**

Comme le témoigne le nombre d'évaluation des incidences Natura 2000, le territoire du Ventoux est le théâtre de nombreux événements sportifs. Quand certains sont assez modestes, d'autres sont plus importants et font parfois affluer plusieurs milliers de participants. Ces événements peuvent avoir des conséquences assez notables sur le patrimoine naturel et souffrent parfois d'un manque d'acceptation par le grand public.

Ainsi, le SMAEMV a accueilli en 2016 un stagiaire pour l'accompagnement des organisateurs d'événements sportifs et travailler à la création d'un guide. Prenant en compte différentes dimensions, l'une d'entre elle concernait évidemment le processus d'évaluation des incidences et l'amélioration du fonctionnement actuel.

Afin d'assurer la compatibilité des activités récréatives avec la conservation des habitats et des espèces, un guide lié à l'organisation des manifestations sportives a vu le jour. Cet outil permettra d'accompagner les organisateurs dans la préparation de leurs d'événements sportifs, en leur mettant à disposition les éléments de connaissance nécessaires à l'organisation d'une manifestation sportive compatible avec le respect du patrimoine naturel du massif du Mont-Ventoux.

Ainsi, il rappelle les obligations réglementaires (administratives, fédérales, de sécurité...), invite à consulter les structures gestionnaires le plus en amont possible, aide à mesurer l'incidence de la manifestation sportive sur les espaces naturels traversés, sensibilise les organisateurs au respect de l'environnement et l'incite à organiser une manifestation écoresponsables.

En cours de finalisation au SMAEMV, ce guide devrait voir le jour au 1^{er} trimestre 2017.

- Action : Tour de France 2016

Afin de canaliser le flux de spectateurs et protéger les milieux naturels remarquables lors du passage du Tour de France, le SMAEMV a défini des itinéraires préférentiels et élaboré une signalétique spécifique. Initialement prévue à des fins de sensibilisation aux patrimoines, la présence des 4 agents du SMAEMV sur site le jour de l'étape s'est orientée vers une mission de prévention des risques aux personnes compte-tenu des conditions météorologiques dégradées.



Image 4 : Evacuation des campeurs installés en dehors des zones prévues à cet effet

Accompagnés du personnel de la DDT et des pompiers, tous ont prêté assistance à une centaine de personnes surprise par des températures très froides et un vent fort.

Lors de cet événement, la station météo inaugurée début juillet a pu pleinement remplir sa fonction de prévention des risques. Utilisée en temps réel par la gendarmerie, les pompiers et les organisateurs du Tour, une pointe de vitesse à 169,2 km/h a été enregistrée ce jour-là !

2.2 Evaluation des incidences des projets

L'évolution du dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 implique sa prise en compte dans la mise en place de plans, programmes, aménagements, manifestations ou travaux, situés dans ou hors d'un site Natura 2000.

Par le biais de cet outil, l'animateur Natura 2000 a la possibilité d'avoir une vision sur une grande partie des projets et manifestations sportives présents dans et aux alentours du site Natura 2000. Bien qu'étant une procédure réglementaire ayant la possibilité d'interdire un projet, le rôle principal de cette démarche est de permettre à l'animateur d'apporter des préconisations élémentaires pour limiter au maximum les impacts du projet sur le milieu naturel.

Préalablement à ces avis, l'animateur est intervenu en diffusant auprès des porteurs de projets les différents éléments nécessaires à la constitution de ces dossiers. De plus en plus de formulaires d'évaluation des incidences Natura 2000 sont traités par l'animateur. Ainsi, en 2016, ce sont 34 avis qui ont été formulés sur des manifestations sportives soit une augmentation de 55% par rapport à l'année précédente et 386% par rapport à 2014 ! Cette importante progression est le résultat de nombreuses rencontres avec les porteurs de projet, d'une meilleure prise en compte des enjeux par les services de la Préfecture qui instruisent les demandes d'autorisation et également de l'amélioration du formulaire conduite fin 2015 / début 2016. La nouvelle version, accompagnée de deux documents d'aide, ont ainsi été largement diffusés au 1^{er} trimestre 2016. Début 2017, un retour d'expérience devrait être fait entre les différents partenaires afin d'améliorer un peu plus ce dispositif pour les prochaines années.

2.3 Suivis scientifiques et techniques

- Retour de la météo sur le Ventoux

Dans le cadre de la convention de partenariat qui les lie, le SMAEMV et l'association Infoclimat installaient fin 2015, au sommet de la tour Orange/France Telecom, une série d'équipements de pointe (répondant aux normes de l'Organisation Mondiale de la Météorologie), afin de mesurer la vitesse du vent et la température.



Image 5 : Inauguration de la station météo dans des conditions climatiques exceptionnelles

Après une phase de test de quelques mois, un système d'affichage a été développé en parallèle afin de diffuser les données météorologiques enregistrées. Conscient de l'importance de la prévention du public, différents outils de diffusion ont été développés afin de convenir aux multiples usages du site :

- Un widget météo utilisable sur tous les sites internet qui en feraient la demande ;
- Un écran d'affichage mis à disposition dans les Offices de tourisme des communes « portes » du Mont-Ventoux ;
- Création d'une page internet diffusant en temps réel la température et la vitesse du vent : www.meteo-ventoux.fr ;
- Une diffusion possible sur smartphone via l'application Infoclimat

Evidemment, afin de valoriser au mieux ce projet, tout un volet de communication a été mis en place : diffusion par mail, via les réseaux sociaux, les partenaires, les offices de tourisme et un reportage télévisé au journal régional de France 3. La station a également été inaugurée le 7 juillet 2016, en présence d'environ 200 personnes.

D'autres dispositions sont aujourd'hui à l'étude pour diffuser plus massivement les données recueillies. La publication à l'été 2016 du 1^{er} numéro de la Chronique météo du Mont Ventoux (annexe 1) en est un exemple.

Enfin, la station météo installée est désormais une source d'informations essentielles pour la science. Les données acquises seront par exemple utilisées dans le cadre du suivi de l'évolution des pelouses d'altitude soumises au pâturage ainsi que pour la démarche interrégionale Alpes sentinelles.



Image 6 : Support de diffusion de l'information à l'office de tourisme de Malaucène

À plus long terme, on peut envisager également que les données recueillies fourniront de la matière aux organismes scientifiques (CNRS – INRA...) et gestionnaires de l'environnement (PNR, ONF...) afin de mieux appréhender l'évolution du climat sur le Mont-Ventoux.

- **Alpages Sentinelles : un espace de dialogue pour anticiper l'impact des aléas climatiques**

Faire face ensemble aux défis du changement climatique, tel est le pari relevé par les éleveurs, les bergers, les gestionnaires des espaces naturels et les pastoralistes du Ventoux (SMAEMV, ONF et CERPAM) dans le cadre de la démarche Alpages sentinelles. Pour cela, ils s'appuient sur une expérience de longue date et un réseau complet et engagé d'acteurs. Tous tentent d'apporter une réponse à la question suivante : comment protéger les alpages qui subissent des accidents météorologiques croissants avec le changement climatique en cours ?

Initié dans les Ecrins, ce réseau s'est étendu au fil des ans à tout le massif alpin français. Né face aux inquiétudes provoquées par la canicule de 2003, puis aux sécheresses répétées des années suivantes, ce réseau se compose aujourd'hui de 31 alpages et de 37 exploitations utilisatrices d'espaces.



Image 7 : Bergerie de l'Avocat - Mont Serein

Cette année, le travail s'est porté notamment sur 2 points essentiels au programme :

- La réalisation de la plaquette annuelle qui retrace le travail et les résultats obtenus l'année précédente. Celle-ci est désormais disponible en version papier et un exemplaire du document est joint à ce bilan.
- La venue de l'écologue en charge des relevés de végétation pour l'ensemble du réseau. Son travail a consisté à appliquer sur les 4 alpages suivis du Ventoux (la Tune, la Frache, le Mont Serein et les Herboux) le protocole commun de relevé. Il s'agit d'un inventaire de la végétation par des lignes de lecture. En reproduisant son travail dans les années à venir, il sera possible de comparer l'évolution de la végétation et surtout pouvoir comparer ces résultats à ceux des autres massifs.

D'autres moments d'échanges importants ont eu lieu tout au long de l'année, comme plusieurs réunions du groupe végétation, la venue de ce groupe sur le Ventoux ou encore la participation au séminaire annuel à Gap le 15 novembre 2016.

2.4 Information, communication et sensibilisation

- Séminaire européen sur les vieilles forêts

Organisé par le PNR Luberon, le SMAEMV et l'ONF ont accueilli à l'occasion du *Old Growth Mediterranean Forest Workshop* un groupe d'environ 25 personnes. Durant une demi-journée, le travail réalisé sur les vieilles forêts du Mont-Ventoux a été présenté à un public très intéressé. Ce moment d'échange a permis de présenter au groupe le contrat Natura 2000, spécificité propre à la France, et le réseau d'îlots de sénescence établi sur le Mont-Ventoux.



Image 8 : Visite de l'îlot de sénescence de la Fayet Puante sur le Mont-Ventoux

- Rédaction de pages Internet

Depuis avril 2012, le site <http://smaemv.n2000.fr> permet d'avoir accès à tout moment aux détails du fonctionnement du réseau Natura 2000, les particularités du site du Mont-Ventoux (habitats, espèces, ...), ainsi que des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à plus grande échelle, relayer les événements importants portés par le SMAEMV au travers de l'animateur et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

Différents articles ont été publiés tout au long de l'année. Ceux concernant le site Natura 2000 du Mont Ventoux sont les suivants :

- Alpages sentinelles : un espace de dialogue pour anticiper les aléas climatiques ;
- Papillons du Mont-Ventoux, entre richesse et menaces ;
- Participer à l'opération Nettoyons le Ventoux ;
- Après 50 ans d'absence, retour d'une station météo au sommet du Ventoux.

D'autres articles seront publiés en 2017, afin de rendre compte au public des projets réalisés.

- Lettre web du SMAEMV

Avec la parution d'environ une lettre tous les 2 mois, cet emailing de masse est une autre occasion de diffuser de façon importante les actions entreprises par le SMAEMV. Ainsi, plusieurs articles ont été rédigés au fil de l'année. Ces articles découlent des actualités publiées sur le site internet <http://smaemv.n2000.fr> et permettent de toucher directement les 2000 abonnées à la lettre web du SMAEMV.

2.5 Opération « Nettoyons le Ventoux »

Une fois encore, la mobilisation a été importante pour l'opération Nettoyons le Ventoux. Les 200 inscriptions ont été complétées en quelques jours seulement et l'ensemble de l'opération a pu être planifié sans accroc. Mais c'était sans compter les caprices de Dame Nature... Exceptionnellement décalée d'une semaine, au 1^{er} weekend d'octobre, l'opération n'a pu avoir lieu car un important épisode orageux sévissait ce jour-là sur le Ventoux. Avec des vents à plus de 80 km/h induisant un ressenti de température proche de zéro, l'opération a dû être annulée pour des questions de sécurités évidentes.

2.6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité

- Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux

Véritable projet de territoire, le projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux s'est accéléré en février 2013, suite à l'avis d'opportunité émis par le Préfet de Région. Le massif étant au cœur de cette démarche, l'animateur a participé de près à la poursuite du projet afin de s'assurer que les orientations de la future charte soit compatible avec les enjeux Natura 2000 du site.

- Circulation des engins motorisés en milieux naturels

Dans le cadre du projet précédemment cité, de nombreuses réflexions sont menées avec une liste de partenaires tout aussi variée. Ainsi, suite à des échanges avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Vaucluse sur l'Avant-projet de Charte, il a été convenu d'établir une proposition de méthodologie visant à identifier les conditions de circulation des véhicules motorisés sur les secteurs sensibles. Cette problématique est également en lien avec les pratiques sportives motorisées, activités pratiquées au sein des sites du Mont-Ventoux et des Gorges de la Nesque.

Ainsi, dans l'optique d'un stage sur ce sujet en 2016, intervenant dans le cadre du projet de PNR, une analyse fine du contexte des pistes, chemins et sentiers existant a été entreprise dans le site Natura 2000. Ce travail cartographique pourra être valorisé par le stagiaire et utilisé par d'autres personnes dans le cadre du projet de PNR et de son volet Circulation des engins motorisés en milieux naturels.

- Projet de réhabilitation du sommet du Mont-Ventoux

Le massif du Mont-Ventoux constitue l'un des sites naturels les plus fréquentés du département de Vaucluse (550 000 visiteurs entre mai et septembre). Ce point de passage concentre également de nombreux enjeux et problématiques liés à des carences dans la gestion des flux de visiteurs et à un déficit de valorisation du site, avec en toile de fonds des dysfonctionnements organisationnels, architecturaux, environnementaux et paysagers.

Conscient de ces faiblesses, une première tentative d'organisation fut conduite au début des années 2000 par le SMAEMV afin d'engager une réflexion collective ayant pour objectifs d'améliorer les

modalités d'accueil du public et de requalifier le sommet du Mont-Ventoux sur le plan architectural et paysager. Malheureusement, cette réflexion en était restée au stade des propositions. Mentionnée dans le Document d'Objectifs du site, cette action a été relancée en 2013 via un large travail technique et concerté, définissant un cadre d'intervention et un programme opérationnel.

S'appuyant sur le programme Espace Valléen porté par le SMAEMV, ce projet fait l'objet d'une fiche action prioritaire et a pris une tout autre dimension en 2016.

Ainsi, plusieurs journées de terrain ont été effectuées afin de réaliser un inventaire complet de la flore présente au sommet et potentiellement impactée par le projet. Une importante base de données a été constituée et versée dans Silène Flore. Ce travail a également permis d'actualiser les données et trouver de nouvelles stations de *Silène petrarcae*, l'une des nombreuses espèces protégées présentes au sommet du Ventoux.

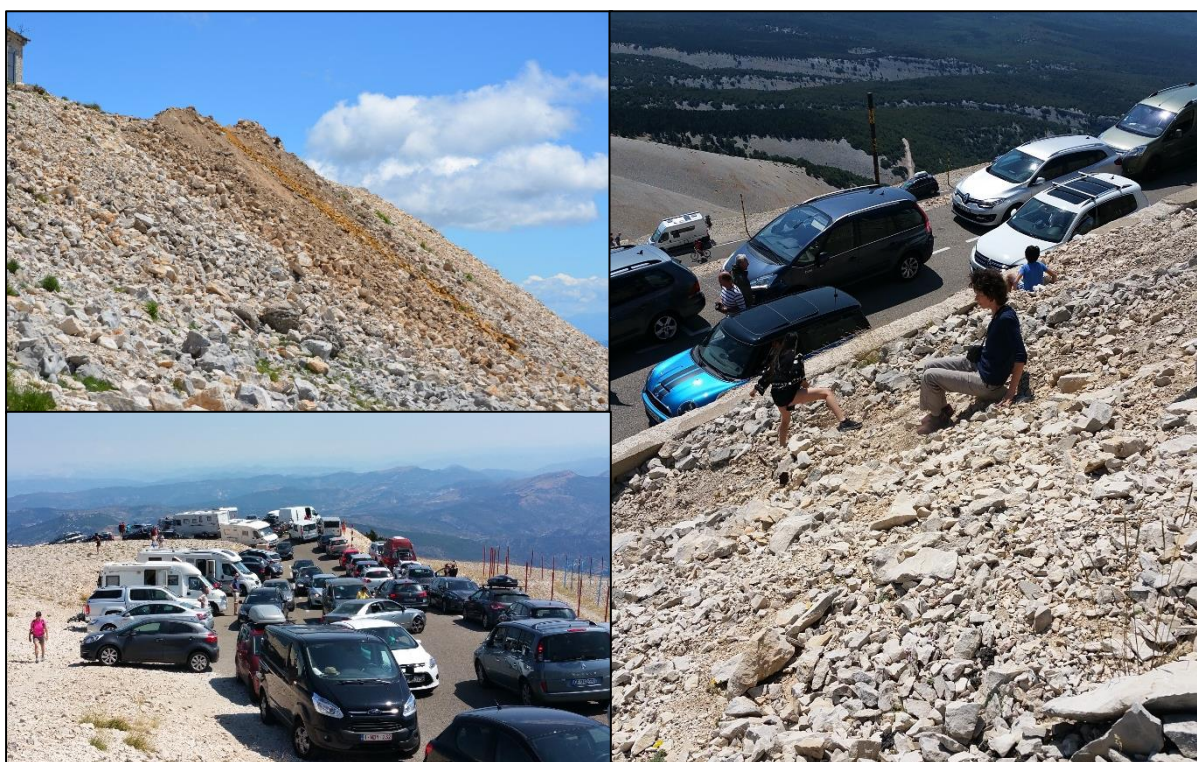


Image 9 : Panoplie de situations au sommet : dégradation et altération des pierriers et des espèces protégées qu'il contient, circulation piétonne dangereuse et saturation des voies de circulations

2.7 Gestion administrative et financière, et animation du site

- Bilan de l'animation du site : 2003 - 2015

Disposant désormais d'un recul suffisamment important pour permettre de tirer des conclusions solides quant à l'évolution du site Natura 2000, le bilan de la décennie d'animation est désormais bien avancé. Travail déjà très conséquent, celui-ci est complexifié par le changement d'animateur en 2009, induisant la perte de certaines données, notamment pour les plus vieux contrats portés par l'ONF.

Néanmoins, le document produit permettra d'avoir une vision très précise des actions mises en place, de l'évolution des milieux et espèces naturels et aura un rôle déterminant dans l'actualisation du Document d'Objectifs du site.

- **Animation générale du site**

Le travail administratif et financier a principalement consisté en la rédaction des rapports d'activités pour le SMAEMV, la préparation du budget, la rédaction du bilan annuel d'animation et la demande de paiement.

3 Bilan d'animation pour l'année 2016 – Gorges de la Nesque

3.1 Gestion des habitats et des espèces

- **La situation du FEADER**

Afin d'assurer une gestion décentralisée des fonds européens, la Région en est devenue la nouvelle autorité de gestion. En cours d'élaboration depuis plusieurs années, le Plan de Développement Rural Régional a été validé en août 2015 pour la région PACA. Ce document cadre le versement des aides issues du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Alors que la situation s'éternisait autour de la signature de la convention tripartite Etat/Région/Europe, celle-ci est désormais signée. De fait, les possibilités d'actions liées notamment à la mise en place de contrats Natura 2000 sont désormais rétablies depuis septembre 2016

- **Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)**

Les sites Natura 2000 constituent des territoires où il est nécessaire d'allier développement économique et préservation de la biodiversité. À ce titre, l'accompagnement des agriculteurs dans la valorisation des pratiques favorables à la biodiversité, à la qualité de l'eau et des sols est un objectif important. Pour cela, le SMAEMV a déposé en 2014 le Projet Agro-Environnemental et Climatique de son territoire et un avenant à celui-ci en 2015. Cette ambition, dont la finalité est de maintenir les pratiques agricoles vertueuses et/ou d'encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agroenvironnementaux identifiés sur le territoire, permet au monde agricole de souscrire aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, induites par la nouvelle Politique Agricole Commune.

Malgré le travail réalisé cette année et les rencontres avec des éleveurs potentiels, aucune MAEC n'a pu être contractualisée au sein du périmètre Natura 2000. La cause souvent mise en avant par les éleveurs est une surface engagée trop faible, induisant un coût de l'opération supérieur à la compensation financière perçue. La recherche d'autres prairies potentielles a d'ores-et-déjà démarré et pourrait aboutir durant l'année 2017.

- **Mise en défens de certains avens du site pour la conservation d'un réseau de gîtes à chiroptères – D2-GHE**

En 2014, le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) a réalisé un inventaire des avens du site Natura 2000 ainsi que ceux à proximité immédiate. Celui-ci a permis de compléter les connaissances sur ces espèces et confirmer l'intérêt écologique de certaines cavités.

Un constat est vite apparu : plusieurs entrées de cavités étaient largement obstruées, le plus souvent de la main de l'homme. En effet, pour des questions de sécurité liée notamment au risque de chute, palettes et barres de fer condamnaient l'ouverture et de fait, l'accès pour nombre de chauves-souris. Afin de préserver ces sites de reproduction et d'hibernation, des préconisations de gestion ont été émises par le Groupe Chiroptères de Provence. L'une des pistes ainsi évoquées était de mettre en

défens les avens de façon à ce que les chauves-souris puissent tout de même y accéder : périmètre grillagé, barreaux, panneaux d'information...

Un diagnostic de 7 sites potentiels a été mené dans ce sens (accessibilité, travaux nécessaires, dimensionnement, intérêt écologique...) et les discussions ont démarré avec le GCP.

Si la faisabilité technique le permet, une discussion s'engagera avec les propriétaires, spéléologues et chasseurs afin que le projet soit bien compris et accepté.

3.2 Évaluation des incidences des projets

- Dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000

Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 implique sa prise en compte dans la mise en place de plans, programmes, aménagements, manifestations ou travaux, situés dans ou à proximité d'un site Natura 2000. Cette démarche permet de responsabiliser le porteur de projet en le faisant s'interroger sur les impacts potentiels et les moyens de les limiter, en apportant des préconisations complémentaires. Par le biais de cet outil, l'animateur Natura 2000 a la possibilité d'avoir une vision sur une grande partie des projets et manifestations sportives présents dans et aux alentours du site Natura 2000.

Préalablement à ces avis, l'animateur est intervenu en diffusant auprès des porteurs de projets les différents éléments nécessaires à la constitution de ces dossiers. Il s'agit majoritairement d'événements comme la Nesque Voie Verte, la Sporta et d'autres manifestations motorisées, où des conseils sur l'organisation sont prodigués et le tracé de la manifestation adapté et modifié au regard des enjeux du site. Bien que le site ne jouisse pas de la même notoriété que le Mont-Ventoux, celui-ci n'en est pas moins arpenté par de nombreuses manifestations sportives. Cantonnées le plus souvent à la route départementale traversant le site (D 942), ces manifestations peuvent avoir un impact sur les espèces patrimoniales du site au vu de la configuration morphologique des gorges. Ainsi, plusieurs manifestations, notamment motorisées, ont fait l'objet de préconisations pour assurer leur validation par les services de l'Etat et l'autorité environnementale.

A l'échelle de la structure en 2016, 34 avis ont été formulés sur des manifestations sportives, soit une augmentation de 55% par rapport à l'année précédente et 386% par rapport à 2014 ! Cette importante progression est le résultat de nombreuses rencontres avec les organisateurs de projet, d'une meilleure prise en compte des enjeux par les services de la Préfecture qui instruisent les demandes et également de l'amélioration du formulaire conduite fin 2015 / début 2016. La nouvelle version, accompagnée de deux documents d'aide, ont ainsi été largement diffusés au début 2016. En 2017, un retour d'expérience devrait être fait entre les différents partenaires afin d'améliorer un peu plus ce dispositif pour les prochaines années.

- Stage : Accompagnement des organisateurs d'événements sportifs

Comme le témoigne le nombre d'évaluation des incidences Natura 2000 (cf §2.2), le territoire du Ventoux est le théâtre de nombreux événements sportifs. Quand certains sont assez modestes, d'autres sont plus importants et font parfois affluer plusieurs milliers de participants. Ces événements peuvent avoir des conséquences assez notables sur le patrimoine naturel et souffrent parfois d'un manque d'acceptation par le grand public.

Ainsi, le SMAEMV a accueilli en 2016 une stagiaire pour l'accompagnement des organisateurs d'événements sportifs et travailler à la création d'un guide. Prenant en compte différentes dimensions, l'une d'entre elle concernait évidemment le processus d'évaluation des incidences.

Afin d'assurer la compatibilité des activités récréatives avec la conservation des habitats et des espèces, un guide lié à l'organisation des manifestations sportives va voir le jour. Cet outil permettra d'accompagner les organisateurs dans la préparation de leurs d'événements sportifs, en leur mettant à disposition les éléments de connaissance nécessaires à l'organisation d'une manifestation sportive compatible avec le respect du patrimoine naturel du territoire.

Ainsi, il rappelle les obligations réglementaires (administratives, fédérales, de sécurité...), invite à consulter les structures gestionnaires le plus en amont possible, aide à mesurer l'incidence de la manifestation sportive sur les espaces naturels traversés, sensibilise les organisateurs au respect de l'environnement et l'incite à organiser une manifestation écoresponsable.

En cours de finalisation graphique au SMAEMV, ce guide devrait voir le jour au 2nd trimestre 2017.

3.3 Suivis scientifiques et techniques

- Amélioration des connaissances sur les espèces entomologiques d'intérêt communautaire – ES-1

Suite aux inventaires initiaux, les données entomologiques du site Natura 2000 demeuraient très incomplètes. Des compléments d'inventaires ou de mise-à-jour étaient indispensables afin de définir au mieux les mesures de gestion et atteindre les objectifs de conservation.

Suite à la rédaction d'un cahier des charges complet, un bureau d'étude spécialisé a mené une campagne d'inventaires (pièges autonomes, pièges lumineux, prospection de terrain...). Bien que 82 espèces différentes aient été contactées, les espèces ciblées n'ont été que faiblement observées. Une sécheresse prononcée en 2016 et un période de prospection tardive semble en être la cause.

Afin de compléter ces résultats et lever les ambiguïtés de certains résultats, un complément d'étude sera réalisé en 2017.

Commune : Blauvac – Monieux – Méthamis – Villes-sur-Auzon

Propriétaire : Public et privé

Maître d'ouvrage : SMAEMV

Maitre d'œuvre : Airele

Montant du suivi : 8 600 € HT

Période de réalisation : Été 2016

- Ajustement du périmètre de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope – AMO-5

Instauré en 1990, l'APPB de la Nesque couvre une surface de 517 hectares sur la commune de Blauvac. Le secteur est protégé en tant que « *site nécessaire à l'alimentation, la reproduction, le repos ou la survie d'espèces protégées par la loi du 10 juillet 1976* », dont de nombreux rapaces. Or, ce secteur ne couvre que partiellement les zones de nidification actuelles des espèces concernées.

Le Document d'objectifs du site Natura 2000 prévoit d'ajuster le périmètre afin que ces zones bénéficient d'un véritable statut de protection. En plus d'une délimitation fine de l'APPB, il est indispensable d'améliorer les connaissances de certaines espèces (statut de reproduction, zones de

nidification, zones d'alimentation...), notamment pour les grands rapaces, afin d'être certains qu'ils soient pris en compte dans le nouvel arrêté.

Au-delà de l'APPB, ces données serviront également à l'ajustement du périmètre Natura 2000 (fiche AMO-4) et à envisager la création d'une Zone de Protection Spéciale, un site Natura 2000 découlant de la Directive Oiseaux.

Plus concrètement, les grands rapaces du site (aigle royal, faucon pèlerin, circaète Jean-le-Blanc...), notamment le vautour percnoptère, ont été suivis. Pour cette dernière cela a consisté à suivre ses mœurs (arrivée, départ) et son cycle de reproduction. Ce travail s'intègre pleinement dans le Plan National d'Action en faveur du vautour percnoptère.

- Amélioration des connaissances sur la répartition de la Nivéole de Fabre – ES-2

Plante endémique des Gorges de la Nesque, la nivéole de Fabre a fait l'objet d'attention particulière au cours de l'année passée. En complément du suivi décennal mené conjointement avec le Conservatoire botanique méditerranéen, l'animateur du site a passé quelques journées à comptabiliser les pieds de cette espèce discrète et à la fleuraison très courte.

Ce travail fait systématiquement l'objet d'un petit rapport afin d'identifier les variations importantes d'effectifs et les menaces potentielles. Néanmoins, l'aspect très chronophage de cette mission et la période de floraison très courte empêchent de parcourir l'ensemble des sites. Ces dernières années, l'accent a été mis sur la station historique de l'espèce, à proximité d'un village et d'une route fréquentée, et d'une station ayant fait l'objet d'un broyage en 2014.

Les résultats de ces prospections sont à consulter dans le rapport dédié.

3.4 Information, communication et sensibilisation

- Rédaction des pages Internet

Le site internet du SMAEMV propose depuis quelques années maintenant, une arborescence dédiée à Natura 2000 et aux sites du Mont-Ventoux et des Gorges de la Nesque. Suite à une formation dispensée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), un site internet propre à Natura 2000 a vu le jour en avril 2012. Celui-ci, hébergé gratuitement sur le domaine n2000.fr, permet d'avoir accès à tout moment aux détails du fonctionnement du réseau Natura 2000, des particularités du site des Gorges de la Nesque (habitats, espèces, ...) ainsi qu'aux actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à plus grande échelle, relayer les événements importants portés par le SMAEMV au travers de l'animateur et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

Ce site est consultable à l'adresse suivante : <http://smaemv.n2000.fr>

- Participation aux manifestations locales

Le SMAEMV, structure animatrice du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque, est également un acteur important du territoire. À ce titre, il est amené à être présent dans de nombreuses manifestations, qui sont l'occasion pour l'animateur de présenter les dispositifs Natura 2000 existant et répondre aux questions des personnes intéressées. Parmi ces manifestations, on peut citer en exemple la 4^{ème} édition de la Nesque Voie Verte, le 05 juin 2016. Activités importantes de la vie du territoire, ces journées sont l'occasion de sensibiliser de nombreuses personnes aux enjeux et aux caractères exceptionnels du site N2000 des Gorges de la Nesque.

- **Congrès des Réserves de biosphères**

Tous deux les ans, le réseau européen des Réserves de Biosphères (RB) organise un congrès pour mettre en avant les actions, identifier les nouveaux types de partenariats et promouvoir sous forme de conférences et d'ateliers participatifs les actions menées. Le réseau à l'habitude d'organiser ensuite un post-event pour les participants souhaitant découvrir les territoires. Cette année, la RB Mont Ventoux s'est proposée pour organiser sur une journée, la découverte de quelques richesses de son territoire. C'est donc tout naturellement qu'une dizaine de gestionnaires et de scientifiques provenant de divers pays ont parcouru les Gorges de la Nesque. Pour le moment, le site Natura 2000 leur a été présenté et des espèces comme la nivéole de Fabre ou l'aigle royal ont pu être observées pour le plus grand plaisir des participants.

- **Eductour 2016**

Dans le cadre de sa stratégie de communication, le SMAEMV a besoin de communiquer plus largement sur le site Natura 2000 et le comportement qu'il convient d'employer dans une zone sensible comme celle des Gorges de la Nesque. En 2016, l'office de tourisme de Carpentras a organisé sur une journée un éductour. Cette opération a mis en relation les offices de tourisme du territoire, les hébergeurs et autres partenaires socio-économiques, avec les gestionnaires des espaces naturels. L'objectif est de diffuser auprès de ces acteurs incontournables une parole juste, afin qu'eux-mêmes sensibilisent en direct les touristes.

À la demande de l'office de tourisme de Carpentras, l'animateur a participé à cette journée afin d'aborder les enjeux des sites Natura 2000.

3.5 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site et à proximité

- **Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux**

Véritable projet de territoire, le projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux s'est accéléré en février 2013, suite à l'avis d'opportunité émis par le Préfet de Région. Les Gorges de la Nesque étant un lieu incontournable de ce territoire, l'animateur a suivi de près la poursuite du projet afin de s'assurer que les orientations de la future charte soit compatibles avec les enjeux Natura 2000 du site.

- **Circulation des engins motorisés en milieux naturels**

Dans le cadre du projet précédemment cité, de nombreuses réflexions sont menées avec une liste de partenaires tout aussi variée. Ainsi, suite à des échanges avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Vaucluse sur l'Avant-projet de Charte, il a été convenu d'établir une proposition de méthodologie visant à identifier les conditions de circulation des véhicules motorisés sur les secteurs sensibles. Cette problématique est également en lien avec les pratiques sportives motorisées, activités pratiquées au sein des sites du Mont Ventoux et des Gorges de la Nesque.

Ainsi, en 2016, le SMAEMV a accueilli une stagiaire afin d'analyser finement le contexte des pistes, chemins et sentiers existant sur les zones à enjeux. Le travail cartographique réalisé en 2015 a ainsi été valorisé dans le cadre du travail sur la circulation des engins motorisés en milieux naturels.

3.6 Gestion administrative et financière, et animation du site

Parties intégrantes de son travail, l'animateur a également assuré les actions suivantes :

- Montages administratifs et financiers pour l'animation du site,
- Recrutement ou encadrement de stagiaires ou collaborateurs,
- Ingénierie financière (élaboration de marchés publics ou appel d'offres, sélections des prestataires, ...),
- Suivi des activités de l'animation.

3.7 Frais annexes

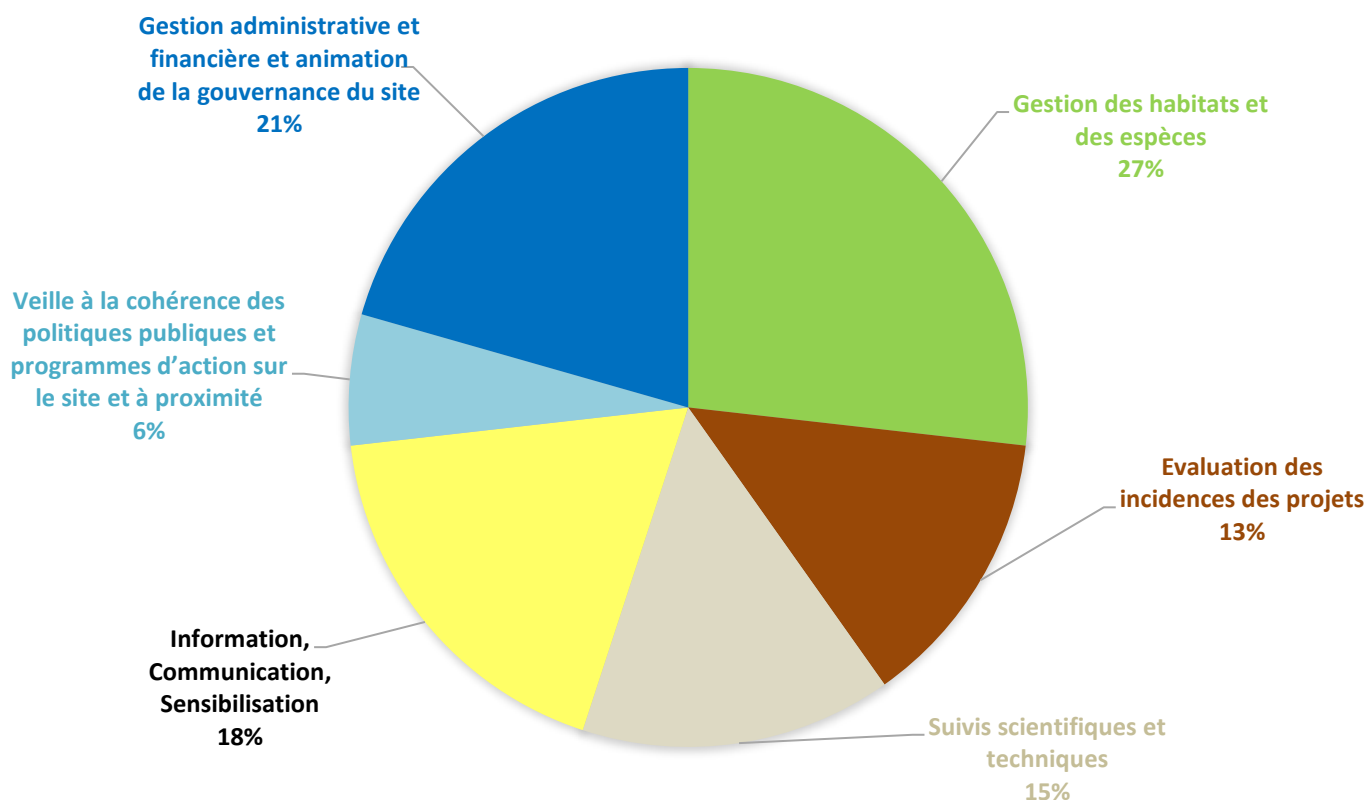
L'animateur Natura 2000 dispose de tous les moyens du SMAEMV pour mener à bien l'ensemble de ses missions. Ceux-ci se composent notamment d'une personne allouée aux procédures de marchés publics, secrétaire et comptable. L'animateur a également à sa disposition tous les véhicules du SMAEMV pour se déplacer sur le territoire, ainsi que du matériel technique acquis par la structure (GPS, longue vue, appareil photo, ...).

Bien évidemment, tous ces frais annexes n'ont pas été facturés et restent à la charge du Syndicat Mixte, bien que ceux-ci s'élèvent à plusieurs milliers d'euros par ans.

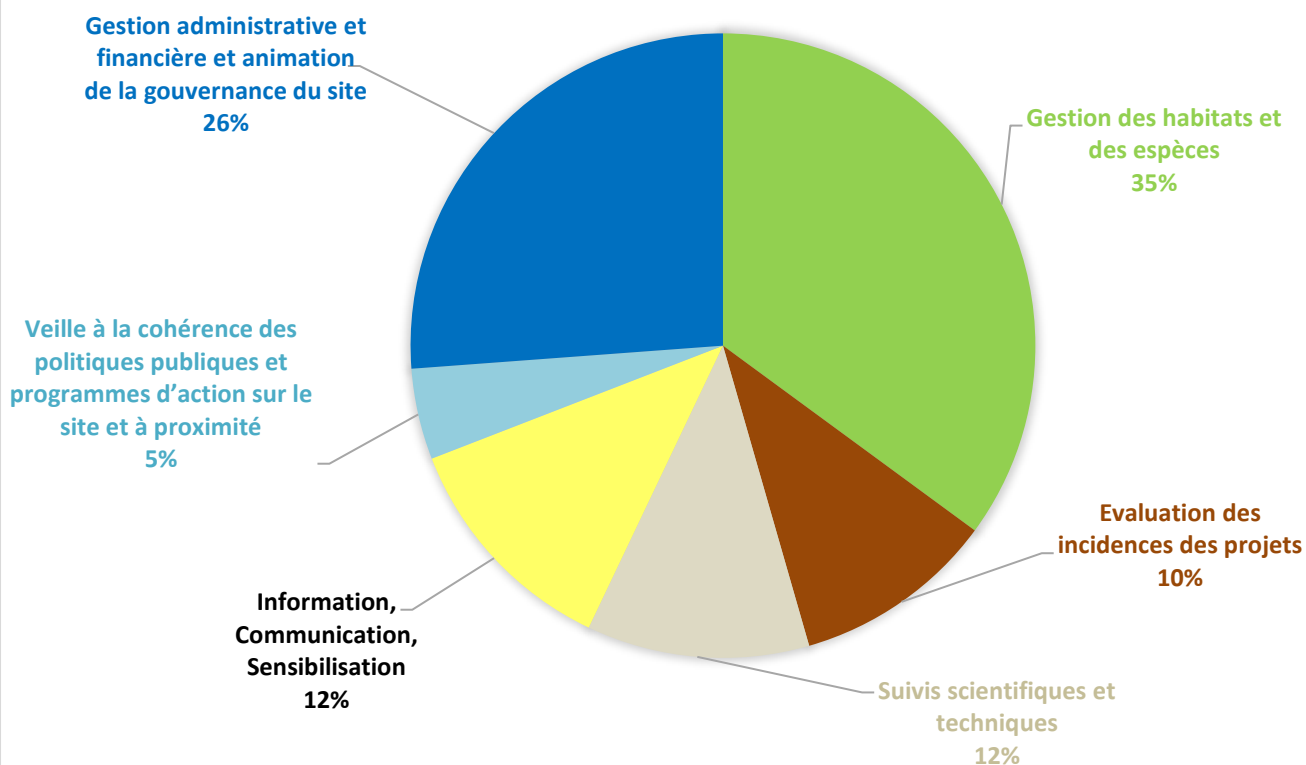
Cependant, la présence d'une petite somme pour les dépenses liées à l'animation (achat de données météo et cartographique, équipements particuliers, frais de déplacement, clés DFCI...) est une plus-value déterminante pour la bonne réalisation des missions, n'impacte aucunement de manière négative la mise en application du DOCOB et facilite grandement le travail de l'animateur du site.

4 Synthèse du temps passé – Année 2016

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL 2016 - SITE MONT VENTOUX



REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL 2015 - SITE GORGES DE LA NESQUE



Annexe 1

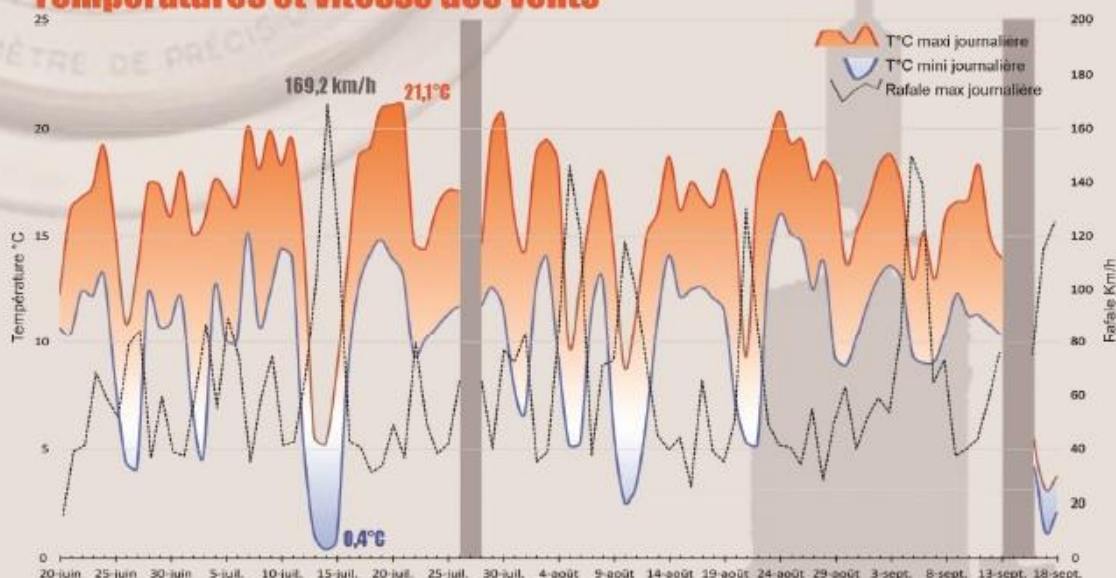
Chronique météo Mont Ventoux

Aujourd'hui, le SMAEMV introduit dans sa lettre d'info un récapitulatif des données météorologiques par saison. Vous pourrez ainsi réaliser à quel point le Mont Ventoux peut réserver des surprises... Ce ne sont pas les coureurs du Tour de France 2016 qui vous diront le contraire, avec une rafale soufflant à 169,2 km/h le 14 juillet 2016.

Les données récoltées sont diffusées via une interface web et affichées en office de tourisme (Sault, Malaucène, Bédoin). Des problèmes de diffusion peuvent se présenter, ils sont le plus souvent liés à des coupures d'électricité ou au surcroît d'ondes électromagnétiques sur le site.

Du 20 mars au 19 juin 2016

Températures et vitesse des vents



Records

T° maxi : 21,1°C le 20/07/16
T° mini : -12,5°C le 18/01/16
Rafale max : 177,5 km/h le 16/01/16
Resenti mini : -29 le 16/01/16
Jours sans vent : 1 jour
(vent moyen entre 0 et 11 km/h)

METEO Ventoux

1882 - 1968 : Observatoire météo du Mont-Ventoux
2014 : Partenariat Infoclimat - SMAEMV
2015 : 28 sept - Installation de la station
2016 : 07 juill - Inauguration et mise en ligne

Des conditions extrêmes des instruments de haute résistance

Anémomètre sonique 2D
Sonde thermométrique PT100
Intervalle entre 2 mesures : 2 minutes

Pour info : la température relevée est celle mesurée par les capteurs situés au sommet de Tour Orange-France Télécom.

